

# La planification globale comme stratégie pour favoriser l'évaluation comme aide à l'apprentissage

Stéphane Morrissette

Numéro 175, 2015

L'évaluation des apprentissages

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/81373ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morrissette, S. (2015). La planification globale comme stratégie pour favoriser l'évaluation comme aide à l'apprentissage. *Québec français*, (175), 12-13.

# La planification globale comme stratégie pour favoriser l'évaluation comme aide à l'apprentissage

STÉPHANE MORRISSETTE \*

Comment la planification des apprentissages et de l'évaluation peut-elle contribuer à une pratique de l'évaluation au service de l'apprentissage ? La question s'impose d'elle-même dans le changement de paradigme évaluatif des pratiques enseignantes d'aujourd'hui.

De plus, il importe de se demander si cette planification se doit d'être arrêtée dès le début de l'année scolaire pour être efficace et servir les élèves dans leurs apprentissages et leur évaluation. S'inscrit-elle dans un processus linéaire et immuable ? Quelles sont les balises permettant de s'assurer qu'une planification de l'évaluation soit au service des apprentissages des élèves ? Voyons-y un peu plus clair.

La planification est déterminante dans l'enseignement et les pratiques évaluatives des élèves. Cette activité est la première étape de la démarche d'évaluation préconisée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans sa *Politique d'évaluation des apprentissages*<sup>1</sup>. Elle permet de cibler les éléments essentiels dont il faut tenir compte pour toute l'année scolaire (les compétences disciplinaires ; les connaissances ; les critères d'évaluation ; les temps forts de l'année, les dates de remise des notes et d'émission des bulletins, les journées d'activités, les journées pédagogiques, etc.). La planification est ainsi omniprésente dans la démarche d'évaluation. Plus précisément, elle sert notamment à établir l'intention (définir le but visé) de l'évaluation. Aussi, elle permet de faire la sélection des moyens appropriés pour réaliser l'évaluation des apprentissages dans une logique de progression des apprentissages et de gradation des difficultés ou de complexité des situations d'apprentissage et d'évaluation.

## CE QUE DIT LA POLITIQUE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES<sup>2</sup>

« L'évaluation dans une perspective d'aide à l'apprentissage implique une planification souple et rigoureuse à la fois, qui facilite son intégration aux activités d'apprentissage. Cependant, une bonne planification doit permettre à l'enseignant d'apporter en tout temps les modifications qu'imposent les imprévus. Elle doit permettre à l'enseignant et aux autres intervenants de fournir la rétroaction

et l'aide dont l'élève a besoin pour développer ses compétences. Ainsi, pour certains élèves ayant des besoins particuliers, l'enseignant évalue régulièrement la pertinence des stratégies mises en place dans le cadre de la démarche du plan d'intervention et les ajuste, au besoin, de façon à soutenir la progression de leurs apprentissages. » En d'autres mots, une planification de l'évaluation comme aide à l'apprentissage doit tenir compte de critères de différenciation pédagogique, la *flexibilité*, l'*adaptation* et la *modification* (voir tableau 1).

Pour pouvoir profiter de la souplesse nécessaire afin de faire face aux aléas de la vie en classe, l'enseignant ou l'équipe d'enseignants devra faire preuve de rigueur dans sa planification. Premièrement, en organisant les connaissances de façon à ce que l'apprentissage ait du sens (voir tableau 2) tant à ses yeux qu'à ceux des apprenants. Deuxièmement, en choisissant et en alternant les approches pédagogiques (les méthodes d'enseignement) et les stratégies d'enseignement et d'apprentissage (tantôt centrées sur l'enseignement, tantôt centrées sur l'apprentissage des élèves) dans les différents temps de l'année scolaire (les temps forts que constituent les fins d'étape en particulier). Enfin, en ciblant les compétences disciplinaires et les critères d'évaluation qui seront évalués et quand ils le seront à travers le continuum de situations d'apprentissage et d'évaluation.

## UN POUR TOUS ET TOUS POUR... LES ÉLÈVES !

La planification des apprentissages et de l'évaluation est une pratique gagnante pour que l'évaluation devienne plus qu'une collecte de données dans le but de produire des bulletins. En fait, pour que l'évaluation soit conçue comme une aide à l'apprentissage de l'élève, elle doit être savamment planifiée par l'enseignant et, ultimement, par une équipe d'enseignants qui partage une discipline, un niveau et un cycle. Ainsi, la progression des apprentissages peut être mieux respectée d'une année à l'autre. Une telle planification évite les redondances des genres littéraires d'une année à l'autre et d'un cycle à l'autre, facilite le rapport aux épreuves ministérielles (comprendre les critères d'évaluation et les

\*  
STÉPHANE MORRISSETTE  
Conseiller pédagogique à la  
Commission scolaire de Rouyn-  
Noranda  
[morrissettes@csrnl.qc.ca]

**TABLEAU 1 : FLEXIBILITÉ, ADAPTATION ET MODIFICATION<sup>3</sup>**

<b>FLEXIBILITÉ PÉDAGOGIQUE</b>
Elle consiste en une panoplie de stratégies et de façons de faire que l'enseignant peut déployer pour faciliter l'apprentissage de ses élèves. Il s'agit d'une souplesse d'action qui s'adresse à l'ensemble des apprenants plutôt qu'à un élève en particulier. Par exemple, l'enseignant pourrait varier les approches pédagogiques, prévoir des temps d'arrêt, proposer du travail individuel ou en dyade, en équipe ou collectif.
<b>ADAPTATION</b>
Elle se présente comme des ajustements ou des aménagements dans les tâches que les élèves doivent réaliser. Ceux-ci ne modifient en rien l'évaluation (en ce qui a trait aux exigences, aux critères d'évaluation, entre autres). Par exemple, l'enseignant pourrait présenter des documents plus aérés, octroyer des pauses fréquentes, permettre l'utilisation d'une aide technologique (prédicteur de mots, synthèse vocale), proposer l'utilisation systématique d'un dictionnaire orthographique.
<b>MODIFICATION</b>
Elle comporte des changements aux exigences et aux critères d'évaluation, ce qui se traduit par une modification du niveau de difficulté des tâches pour un élève qui a des besoins particuliers. Par exemple, l'enseignant pourrait diminuer le nombre de critères de correction ou d'évaluation, diminuer le nombre de mots dans une production écrite, faire le retrait de certaines questions à un examen <sup>4</sup>

**TABLEAU 2 : PLANIFICATION EN FRANÇAIS**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• par genres de textes ou par unités littéraires (article scientifique, biographie, album, bande dessinée, roman policier, conte, nouvelle littéraire, etc.)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• par thèmes (Halloween, Noël, la guerre, la liberté d'expression, etc.)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• par notions grammaticales ou syntaxiques (grammaire de la phrase, grammaire du texte, groupes et fonctions syntaxiques, etc.)<sup>5</sup></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• par compétences ou par critères d'évaluation<sup>6</sup></li> </ul>

grilles d'évaluation de la même façon pour corriger de façon *juste, égale et équitable* ; avoir une vision globale de l'évaluation dans l'année) et permet une utilisation maximale d'un vocabulaire commun pour les élèves.

### ET LA MOTIVATION DES ÉLÈVES ?

Dans son modèle de dynamique motivationnelle de l'élève<sup>7</sup>, Rolland Viau met en évidence la perception qu'un élève a de la *valeur de l'activité* qui lui est proposée (si cette activité donne du sens à son apprentissage, si elle est utile à ses yeux), de sa propre *compétence* à réaliser l'activité (si le défi est à la hauteur de ses capacités ; ni trop facile et ni trop difficile) et du contrôle qu'il exerce sur la réalisation de l'activité et sur ses conséquences (*contrôlabilité*, si l'élève peut faire des choix selon ses préférences, s'il peut modifier l'ordre de réalisation de certaines tâches, etc.). Les choix qu'un enseignant ou qu'une équipe d'enseignants fera en évaluation auront un impact sur la motivation – et ultimement sur la réussite – des élèves.

En fait, une évaluation des apprentissages bien planifiée aura un apport motivationnel chez l'élève dans la mesure où ce dernier y reconnaîtra la fonction d'aide à l'apprentissage de l'évaluation, c'est-à-dire qu'il pourra apprendre de ses erreurs et évoluer positivement à travers les commentaires constructifs énoncés lors de ladite évaluation en sachant qu'il pourra se dépasser lors de la prochaine activité, évaluation ou étape.

Une planification globale des apprentissages et de l'évaluation constitue une stratégie gagnante pour l'enseignant, mais aussi pour les élèves. Une planification « à la petite semaine » où les intentions pédagogiques et éducatives ne sont pas clairement préétablies, où les critères d'évaluation ne sont pas explicités et expliqués aux élèves, où les pratiques évaluatives proprement dites ne sont pas modélisées et éprouvées en classe avant la « période des examens », où l'enseignement et l'apprentissage ne sont pas directement en lien avec les attentes de fin de cycle ou les examens ministériels

(épreuves obligatoires et uniques), où les goûts et les intérêts des élèves ne sont pas pris en compte aura un impact sur l'envie de ces apprenants à participer activement à ce qui leur est proposé. Ainsi, un manque de rigueur et de souplesse dans la planification de l'enseignant peut avoir une incidence sur la motivation des élèves. Au contraire, l'enseignant qui a planifié son enseignement et son évaluation (avec un fil conducteur dans un contexte véritable) et qui sait les adapter à la réalité des élèves (profiter d'événements de l'actualité, collaborer ou participer à un projet ou à un concours se présentant en cours d'année, etc.), proposer des choix et suivre un rythme adapté pour chacun d'eux saura répondre aux objectifs visés par l'évaluation comme aide à l'apprentissage.

### MOT DE LA FIN

En somme, la planification globale des apprentissages et de l'évaluation, quand elle est réalisée avec rigueur, devrait permettre une souplesse dans les contenus d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les pratiques évaluatives en français langue d'enseignement. Elle offre la possibilité de réaliser une évaluation au service de l'apprentissage, et ce, en tenant compte de tous les facteurs qui jouent sur la motivation de l'apprenant et sur les moyens qui favorisent le développement de ses compétences. ✱

### Notes et références

- 1 Planification des apprentissages et de l'évaluation ; 2. Prise d'information (collecte des données) ; 3. Interprétation des résultats de l'apprentissage ; 4. Jugement et décision ; 5. Communication des résultats.
- 2 Ministère de l'Éducation, *Politique d'évaluation des apprentissages*, Québec, Gouvernement du Québec, 2003, p. 33.
- 3 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *L'évaluation des apprentissages au secondaire. Cadre de référence*, Québec, Gouvernement du Québec, 2006, p. 28-29.
- 4 Il est à noter que les adaptations ou les modifications doivent être écrites dans le plan d'intervention de l'élève dans le but d'assurer un suivi adéquat auprès de ses intervenants et pour qu'il puisse bénéficier de ces adaptations ou modifications pendant la passation des examens ministériels.
- 5 Il est à noter que ces notions devraient être liées à un contenu littéraire ou à un thème pour donner du sens à l'apprentissage de l'élève et pour en favoriser un transfert.
- 6 *Idem*.
- 7 Rolland Viau, *La motivation en contexte scolaire*, Saint-Laurent, ERPI, 1994.